



La démarche BYOD ou l'utilisation du smartphone en classe pour un continuum éducatif et professionnalisant

publié le 17/06/2017

Descriptif :

« Aujourd'hui, un enfant entre 0 et 20 ans aura passé autant de temps sur son smartphone qu'à l'école » selon Joël Chevrier, enseignant-chercheur en physique à l'université de Grenoble et au Centre de Recherche Interdisciplinaire de Paris.

« Aujourd'hui, un enfant entre 0 et 20 ans aura passé autant de temps sur son smartphone qu'à l'école » selon Joël Chevrier, enseignant-chercheur en physique à l'université de Grenoble et au Centre de Recherche Interdisciplinaire de Paris. [1]



Amenez votre appareil numérique à l'école

Certains s'en indigneront, d'autres pas. Mais ce qui est certain, c'est bien que nous avons été pris de vitesse par le phénomène smartphone dans le monde l'éducation, passant de Newton à Steve Jobs sans même s'en apercevoir et ce, en à peine dix ans et de façon planétaire.

Alors la démarche Byod en classe, autrement dit l'usage du smartphone ou de la tablette personnels à l'école, doit-il nous faire peur ou nous faire espérer une vraie plus-value pour nos élèves, nos enfants ?

Le potentiel sous-estimé de ces véritables laboratoires de poche ne mérite t-il pas la responsabilisation de la communauté éducative, dont au premier chef les enfants, pour un continuum éducatif et professionnalisant ?

Que dit la CNIL au sujet du BYOD en France ? [↗](#)



